

Le Nouveau-Brunswick et les changements climatiques

– *Sur la bonne voie
vers 2012*

Résumé du rapport périodique

2010-2011

Octobre 2011



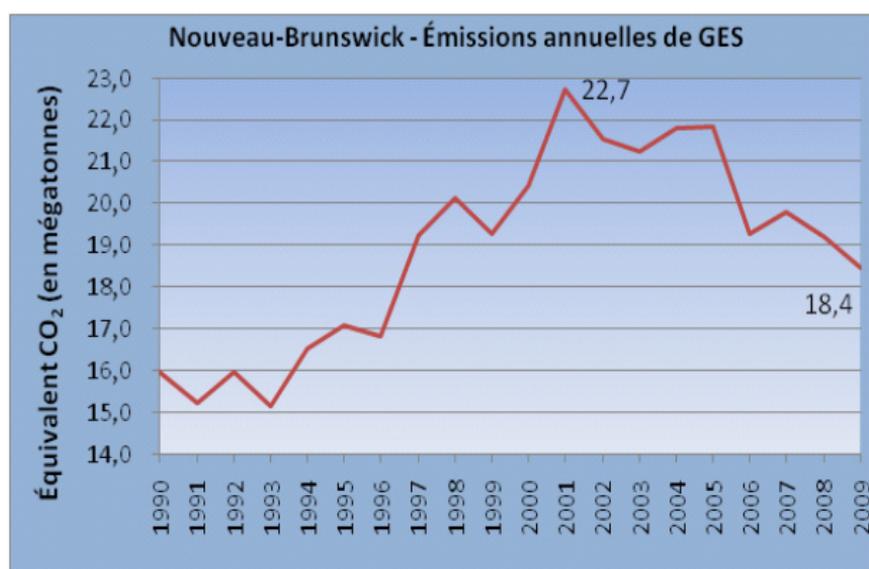
En 2007 était lancé le premier *Plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques*. Le plan, « élaboré au Nouveau-Brunswick pour le Nouveau-Brunswick », comprend une série de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'encouragement à la formation de partenariats et à la mobilisation communautaire et citoyenne pour un changement progressif. Le plan sert de cadre à l'intérieur duquel un grand nombre de ministères, d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales sont amenés à collaborer à la prise d'un vaste ensemble de mesures nécessaires.

Au cours de sa quatrième année de mise en œuvre, le gouvernement a continué de favoriser la réalisation d'importants progrès en ce qui a trait aux changements climatiques et est en voie de respecter les engagements pris dans le plan d'action. Les données les plus récentes de 2009 indiquent que le Nouveau-Brunswick était à environ 2,4 mégatonnes (Mt) de son engagement à ramener, en 2012, les émissions de GES aux niveaux de 1990. Outre la réduction des émissions, diverses études sont en cours afin d'évaluer et de comprendre les effets des changements climatiques de manière à pouvoir prendre des décisions éclairées et d'appliquer des solutions pratiques. Ces efforts, combinés aux divers partenariats formés et aux activités de mobilisation des citoyens, contribuent à faire en sorte que **le Nouveau-Brunswick est en voie d'atteindre sa cible de 2012 et prêt à faire face aux effets d'un climat qui change.**



Émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nouveau-Brunswick

En 2009, les émissions de gaz à effet de serre provenant de toutes les sources au Nouveau-Brunswick s'élevaient à 18,4 Mt d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂), soit 2,7 % du total canadien. Entre 2004* et 2009, les émissions au Nouveau-Brunswick ont baissé de 3,4 Mt (16 %), les émissions des grandes entreprises et des centrales électriques enregistrant une diminution de 22 %.



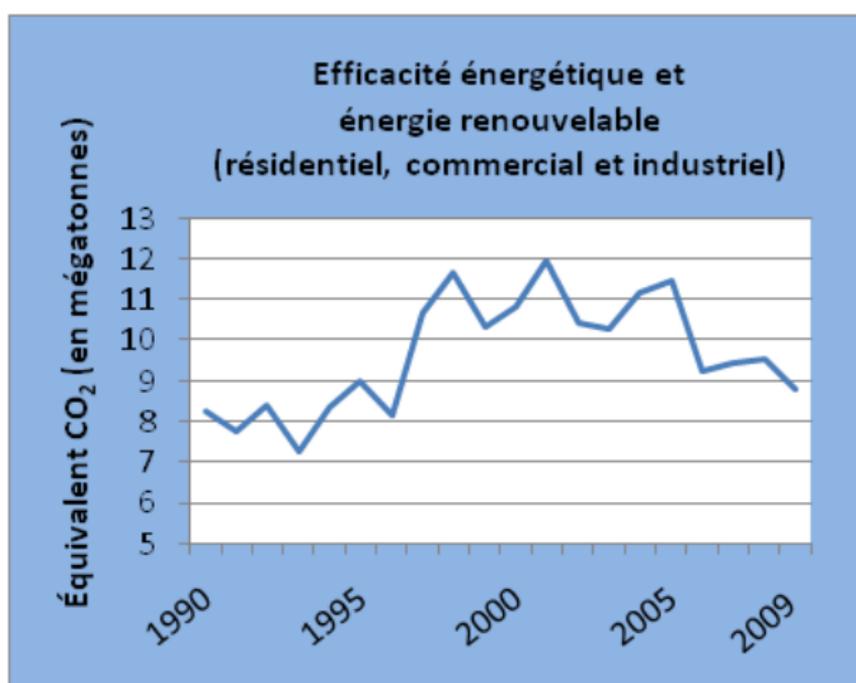
Source : Rapports de l'inventaire national, Environnement Canada

Les installations de production d'électricité sont demeurées les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick, mais leur part des émissions est à la baisse. Globalement, elles ont émis 38 % des gaz à effet de serre en 2009, en baisse de 41 % par rapport à 2004. La diminution de la demande d'énergie, la croissance de l'énergie éolienne et les achats d'électricité provenant des services d'utilité publique avoisinants ont contribué à une diminution des émissions de GES dans la province.

* L'année 2004 a été utilisée comme année de référence pour l'établissement du Plan d'action sur les changements climatiques 2007-2012. Les données de 2009 sont les plus récentes d'Environnement Canada.

Efficacité énergétique et énergie renouvelable

L'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable ont eu un effet sur les émissions dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Celles-ci ont en effet diminué de 9 % depuis 2007, année de l'adoption du plan d'action. Les émissions du secteur résidentiel ont baissé à 699 kilotonnes (kt), et celles du secteur commercial à 727 kt.



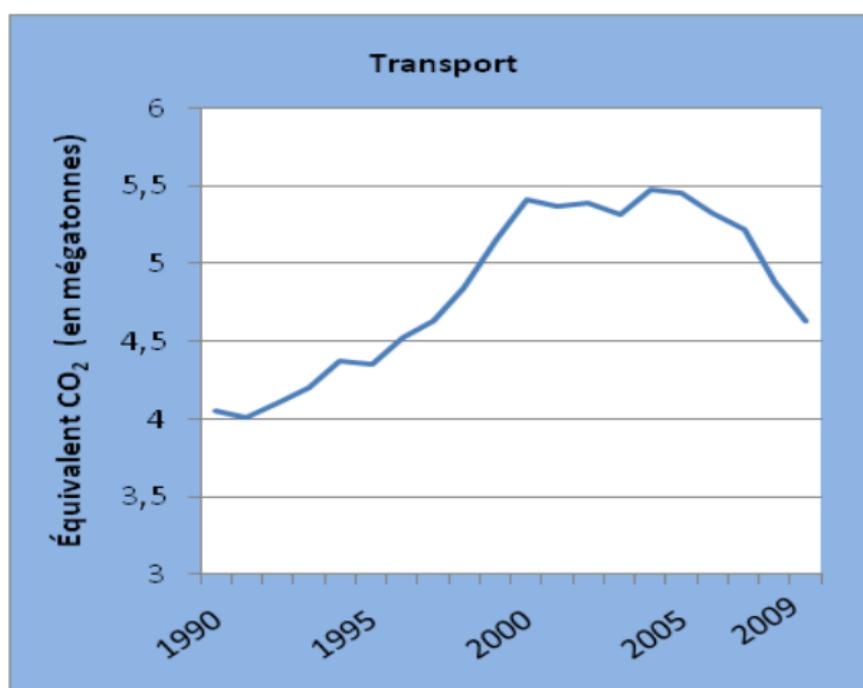
Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Des tendances à la baisse ont été signalées dans toutes les catégories du plan d'action liées aux émissions.
- Les programmes d'Effacité NB ont permis de réduire les émissions de GES de 177 000 tonnes.
- 45 mégawatts (MW) d'énergie éolienne ont été produits au troisième parc éolien du Nouveau-Brunswick, à Lamèque, portant la capacité éolienne totale à 294 MW.
- Une nouvelle centrale hydroélectrique de 3,5 MW a été mise en service à Edmundston.
- Huit allocations de biomasse provenant des terres de la Couronne ont été accordées au milieu de 2010, totalisant 1 276 000 mètres cubes, soit assez pour remplacer environ 200 millions de litres de mazout.

Transport

En 2009, les émissions du secteur des transports ont continué de baisser par rapport au sommet de 5,5 Mt en 2004, pour s'établir à 4,6 Mt, soit 0,6 Mt au-dessus des niveaux de 1990. Les émissions attribuables au transport routier, qui représentent 80 % des émissions totales du secteur des transports, sont à la baisse depuis 2007 et se situent actuellement à 3,7 Mt. Les émissions provenant des transports aérien, ferroviaire et maritime continuent de diminuer par rapport aux niveaux de 2007.



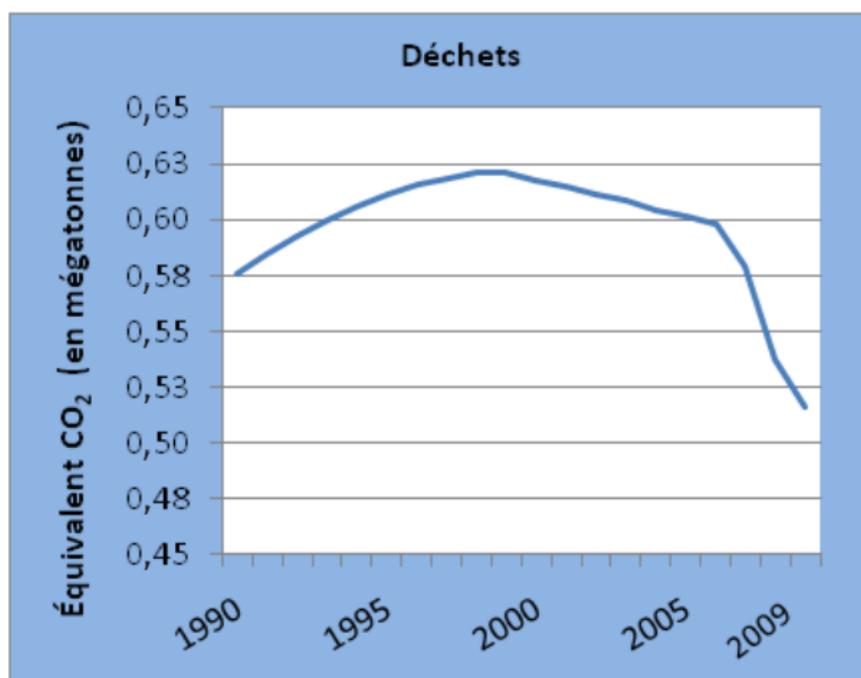
Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Le travail s'est poursuivi avec les municipalités de Fredericton, Moncton, Miramichi et Saint John en ce qui a trait à l'amélioration des services de transport en commun. L'affectation de 40 millions de dollars du gouvernement fédéral au transport en commun a permis d'accroître la capacité de transport, d'améliorer l'efficacité des parcs d'autobus et de réduire les émissions de GES.
- Un nouveau poste de pesage routier dynamique sur la voie est de la route 2, à Salisbury, a été inauguré en septembre 2010, portant le nombre total de sites à cinq. Ces sites permettent de réduire considérablement les émissions de GES attribuables à la marche au ralenti, au démarrage et à l'arrêt des véhicules commerciaux lourds aux postes de pesée classiques. La compétitivité des entreprises est améliorée par des systèmes de transport plus efficaces.

Gestion des déchets

Les émissions de gaz d'enfouissement diminuent et se situaient à 516 kt en 2009, soit 50 kt au-dessous des niveaux de 1990. Cette réduction est attribuable aux améliorations technologiques apportées dans les sites d'enfouissement de la province, comme l'installation de systèmes de captage et de brûlage des gaz d'enfouissement, de même qu'à l'amélioration des pratiques de gestion.



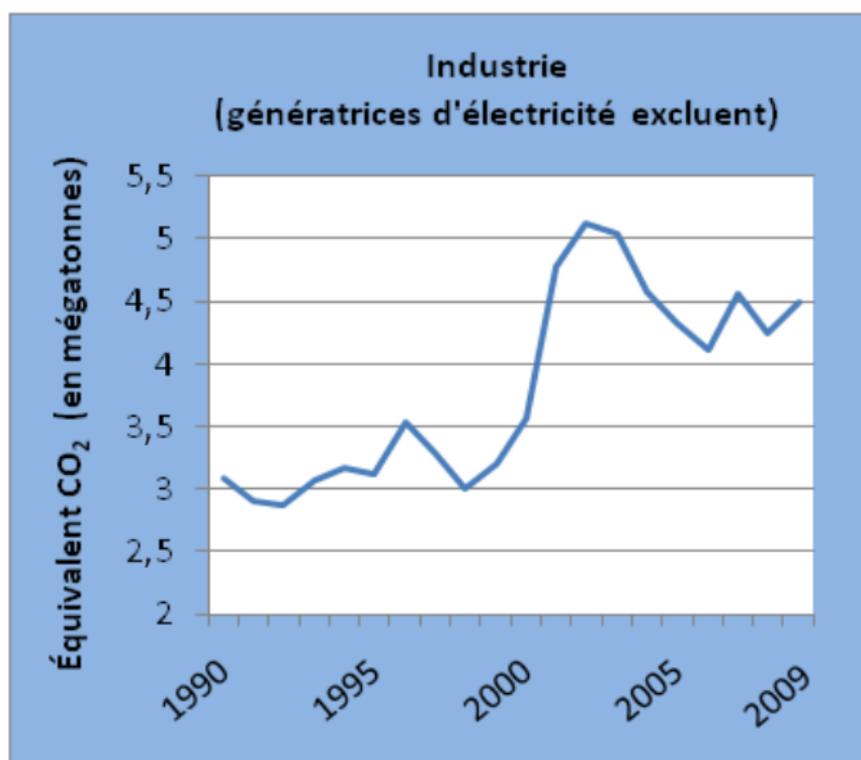
Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Quatre commissions régionales de gestion des déchets solides ont capté les gaz d'enfouissement (émissions puissantes de GES). Les commissions de Fredericton, de Fundy, de Nepisiguit-Chaleur et du Sud-Ouest recueillent et brûlent les gaz d'enfouissement, tandis que celle de la région de Fundy a installé une génératrice d'électricité.

Industrie

Les émissions attribuables au secteur industriel affichent une tendance à la baisse ces dernières années. Les émissions de GES provenant des grandes installations industrielles ont diminué de 5,1 Mt à 4,5 Mt entre 2002 et 2009. Une augmentation de 250 kt, signalée par Environnement Canada en 2009, était le résultat d'une modification des méthodes de déclaration.



Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Le programme destiné aux petites et moyennes industries, d'Efficacité NB, a pris de l'expansion et comprend 24 participants qui ont 17 projets ou études de faisabilité en cours.
- Une étude a été entreprise afin de déterminer les crédits compensatoires de carbone qui pourraient être établis au cours des cinq prochaines années. Cela représenterait une réduction de l'ordre de 100 000 tonnes à un million de tonnes de GES, pour une valeur financière possible de plus de 1,5 million de dollars.

Le gouvernement donne l'exemple

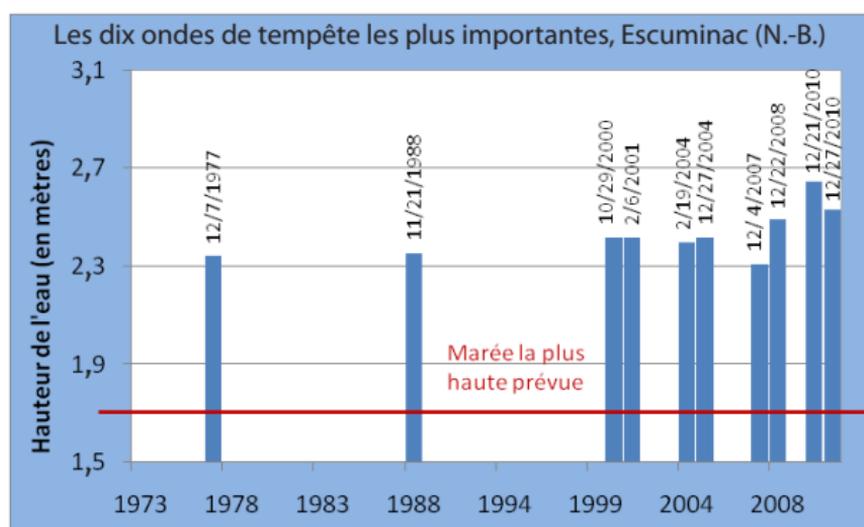
Le gouvernement donne l'exemple en matière de pratiques durables en mettant en œuvre des programmes de réduction des émissions de GES dans ses propres bâtiments et opérations. Plusieurs ministères et organismes adoptent des pratiques exemplaires dans les domaines de l'approvisionnement, du transport, de la conception des bâtiments et de la gestion de l'énergie en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments nouveaux et existants. Les résultats de ces pratiques sont partagés entre tous les niveaux de gouvernement.

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Un investissement de 4,5 millions de dollars a été fait dans la vérification des bilans énergétiques et la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique dans les activités du gouvernement et la construction de systèmes de mesure intelligents pour les écoles et les hôpitaux.
- Un modèle informatique a été mis en place afin de suivre la consommation d'énergie et les émissions correspondantes dans les ministères, et d'en faire rapport, une étape essentielle dans la gestion de la consommation d'énergie du gouvernement et de son empreinte carbone.
- Le projet de biodiesel de deux ans, auquel ont participé 12 véhicules, dont un autobus scolaire, une niveleuse, un chasse-neige et un camion léger, a été achevé. Les essais ont été concluants, aucun obstacle n'ayant été relevé quant à l'utilisation dans le parc de véhicules du gouvernement d'un mélange de 5 et 10 % de biodiesel et de pétrodiesel une fois qu'il sera disponible dans le commerce. Le projet a donné lieu à une réduction de 22 tonnes des émissions de GES et 8 600 litres de carburant diesel.

Adaptation

Les particuliers, les entreprises, les collectivités et le gouvernement travaillent ensemble pour évaluer et gérer les risques et les possibilités que présentent les changements climatiques au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement est actuellement engagé dans plus de 50 projets d'adaptation aux changements climatiques, tels que l'évaluation des vulnérabilités et l'élaboration de plans d'adaptation communautaires. Bon nombre de ces projets sont réalisés dans des zones côtières et le long de cours d'eau intérieurs parce que ces endroits pourraient être particulièrement vulnérables aux changements climatiques. En agissant maintenant, le Nouveau-Brunswick peut commencer à s'adapter aux effets inévitables et sans cesse plus importants sur les collectivités et les écosystèmes grâce aux réponses appropriées sous forme de politiques et de programmes.



Source : Pêches et Océans Canada

Cette figure illustre les dix ondes de tempête les plus importantes à s'être produites à Escuminac (près de Miramichi) depuis 1973, année où on a commencé à enregistrer des mesures. Les événements extrêmes de hautes marées, causés par des systèmes météorologiques intenses accompagnés de vents forts et de pressions atmosphériques inhabituellement basses, augmentent en ampleur et en fréquence le long des côtes du Nouveau-Brunswick. Ces événements représentent des risques considérables pour les gens, les biens, l'économie et les écosystèmes dans la province.

On s'entend également pour dire, au Canada atlantique, qu'en travaillant ensemble sur les enjeux d'intérêt commun, les quatre provinces de l'Atlantique pourront aller au-delà de ce qui peut être accompli séparément. En adoptant une stratégie d'adaptation pour le Canada atlantique, les provinces participantes reconnaissent l'importance des changements climatiques et la nécessité d'encourager et d'appuyer les mesures d'adaptation, particulièrement en ce qui a trait aux effets sur les zones côtières et sur les eaux intérieures dans la région atlantique.

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- D'importants progrès ont été réalisés dans la mobilisation de nombreuses collectivités du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale de l'Atlantique, dotées d'un financement de 8,5 millions de dollars. Des études de cas ont été entreprises sur l'inondation et l'érosion des zones côtières et des zones des terres intérieures, les sources d'approvisionnement en eau potable et les répercussions sur l'utilisation des terres et les infrastructures. Le site Web www.atlanticadaptation.ca a été lancé afin de présenter les projets en cours.
- La construction de digues en amont du pont-chaussée de la Petitcodiac a été achevée afin de répondre à la montée prévue du niveau de la mer et protéger les biens-fonds et les terres agricoles dans le cadre de la restauration de la Petitcodiac.
- Un projet a été mis en branle afin de recueillir des données détaillées sur les projections climatiques actuelles et futures pour le Nouveau-Brunswick.
- Un programme plus robuste d'intervention en cas d'urgence est en voie d'élaboration pour le comté de Charlotte. Ce projet pilote intégrera les entités locales, provinciales, du secteur privé et non gouvernementales dans un programme d'urgence complet qui aidera les autorités locales à mieux gérer les urgences et les catastrophes.
- Un projet triennal visant à élaborer un modèle altimétrique numérique de haute précision pour le fleuve Saint-Jean a été achevé. Le centre de prévision des crues utilise ce modèle pour améliorer la modélisation et la prévision des crues. L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick et le Bureau 911 NB ont mis au point un certain nombre d'applications

fondées sur le modèle afin de visualiser les zones à risque, les niveaux actuels et prévus des eaux et les répercussions des inondations. Le modèle permet également l'élaboration de divers autres plans d'adaptation aux changements climatiques.

Partenariats et communications

Afin de favoriser l'évolution nécessaire pour que la province développe une économie à faible bilan carbone et devienne plus résiliente aux changements climatiques, il est essentiel de mobiliser l'ensemble des citoyens et des entreprises. Le ministère de l'Environnement a élaboré une stratégie de mobilisation pour trois groupes principaux : les leaders d'opinion, les communautés d'intérêt et le grand public. Le forum des leaders d'opinion a aidé à dégager des idées clés pour la mobilisation du public, notamment l'Éco-défi de quartier et le Réseau de participation des jeunes face aux changements climatiques.

Des partenaires tels que Efficacité NB, le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick et diverses associations provinciales et municipales ont aidé le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de sensibilisation et de mobilisation aux changements climatiques. Il incombe à tout le monde d'agir face aux changements climatiques.

Une aide financière a été accordée dans le cadre du Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick à un certain nombre d'organisations non gouvernementales et de municipalités afin de promouvoir l'efficacité énergétique, l'efficacité du secteur du transport, la réduction des déchets et la conservation de l'eau. Les connaissances et les résultats tirés de ces activités à l'échelle locale ont été communiqués aux ministères et aux organismes gouvernementaux afin de favoriser la mobilisation des citoyens à l'échelle provinciale.

Bref aperçu des mesures prises en 2010-2011 :

- Les initiatives de mobilisation du public se sont poursuivies, notamment le Forum des leaders d'opinion, le projet pilote sur l'écologisation des entreprises pour la Chambre de commerce de la région d'Edmundston, les activités de l'Heure pour la Terre et l'Éco-défi de quartier. Ces initiatives ont conduit à la réduction des émissions de GES et favorisé la sensibilisation aux changements climatiques.
- Efficacité NB a lancé une trousse de ressources visant à aider les municipalités et les groupes communautaires à sensibiliser les citoyens à l'importance et aux avantages de l'efficacité énergétique.
- Des présentations et des ateliers ont été offerts lors de conférences. Par exemple, un partenariat a été formé en avril entre les ministères provinciaux, l'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick et l'Institut de gestion des achats du Nouveau-Brunswick en vue de la tenue, à Fredericton, du tout premier forum sur les produits et les services écologiques.

Vers l'avant

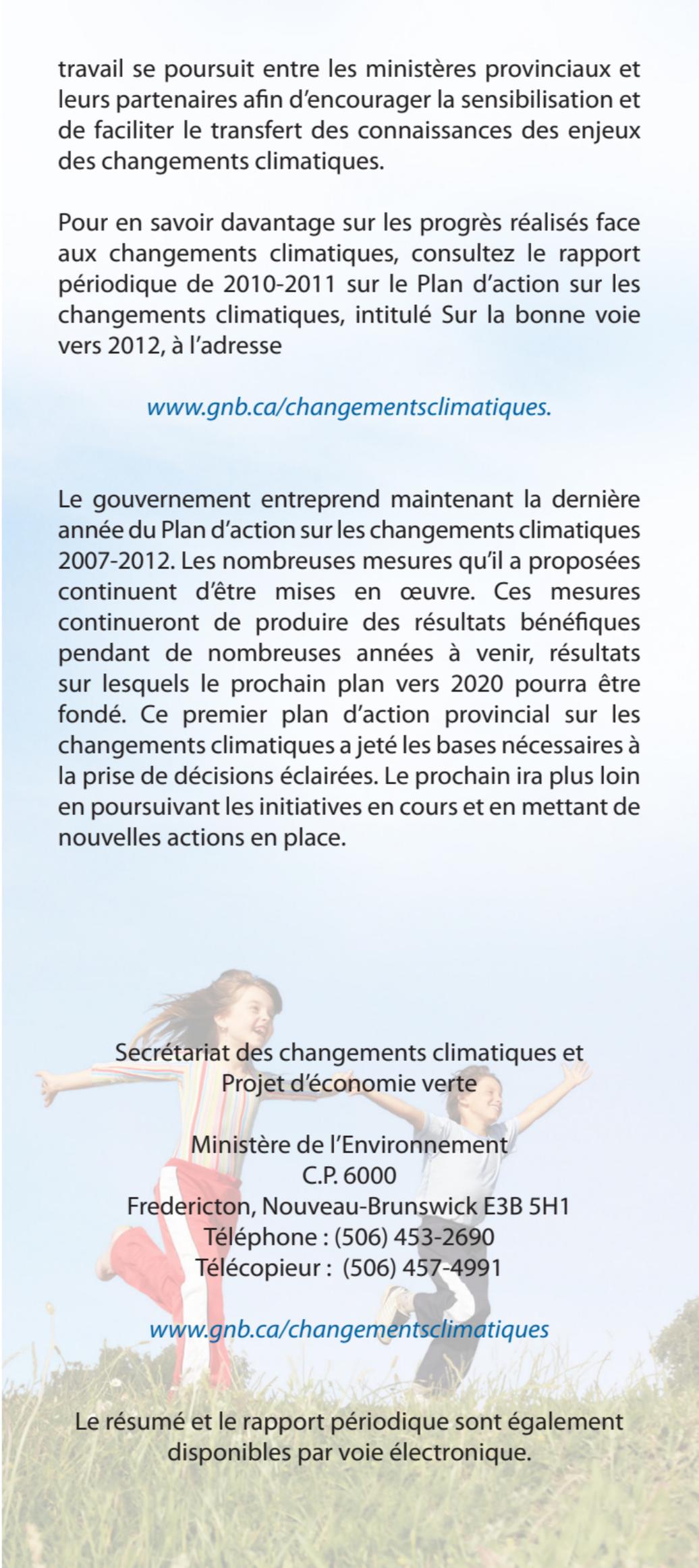
Le Secrétariat des changements climatiques suit de près l'évolution des tendances des émissions de GES par suite de la mise en œuvre des initiatives prévues dans le Plan d'action sur les changements climatiques. Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux lancent des activités ayant trait aux changements climatiques. Les ministères de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, de l'Énergie, de l'Environnement, des Finances, de la Santé, des Gouvernements locaux, de la Sécurité publique, du Développement social, de l'Approvisionnement et des Services, des Ressources naturelles, du Tourisme et des Parcs, des Transports et Entreprises Nouveau-Brunswick, ainsi que Efficacité NB, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et Énergie NB ont tous contribué à faire avancer le plan. De plus, bon nombre de collectivités, d'industries, d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et de particuliers ont fait leur part pour la mise en œuvre du plan d'action. Le

travail se poursuit entre les ministères provinciaux et leurs partenaires afin d'encourager la sensibilisation et de faciliter le transfert des connaissances des enjeux des changements climatiques.

Pour en savoir davantage sur les progrès réalisés face aux changements climatiques, consultez le rapport périodique de 2010-2011 sur le Plan d'action sur les changements climatiques, intitulé Sur la bonne voie vers 2012, à l'adresse

www.gnb.ca/changementsclimatiques.

Le gouvernement entreprend maintenant la dernière année du Plan d'action sur les changements climatiques 2007-2012. Les nombreuses mesures qu'il a proposées continuent d'être mises en œuvre. Ces mesures continueront de produire des résultats bénéfiques pendant de nombreuses années à venir, résultats sur lesquels le prochain plan vers 2020 pourra être fondé. Ce premier plan d'action provincial sur les changements climatiques a jeté les bases nécessaires à la prise de décisions éclairées. Le prochain ira plus loin en poursuivant les initiatives en cours et en mettant de nouvelles actions en place.



Secrétariat des changements climatiques et
Projet d'économie verte

Ministère de l'Environnement
C.P. 6000

Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-2690

Télécopieur : (506) 457-4991

www.gnb.ca/changementsclimatiques

Le résumé et le rapport périodique sont également disponibles par voie électronique.